



FICHE D'INSCRIPTION ISPPE 2013 MILAN

(à envoyer avant le 31 décembre 2012 pour email a: info@anep.org
ou par poste a: Segreteria ANEP ITALIA Viale Luigi Cadorna, 31
21052 BUSTO ARSIZIO (VA) Italie

Le soussigné

(si prega di scrivere in stampatello)

Prénom

Nom

Né à Prov Pays

le Cod Fiscal (s'existe).....

(éventuel) Numéro TVA

Profession

Résident à

Rue, n°

Numéro portable N° telephone

Adresse email (indispensable)

(éventuel) contact skype

Site web

Demande d'inscription à l'Ecole ISPPE 2013 MILAN

A effectué le versement de:

70 € pour confirmation de l'inscription + **30 €** pour la cotisation annuelle ANEP Italia 2013.
(ci-joint documentation)

Déclare avoir choisi comme option de paiement pour le cours (barrer le choix effectué)

- Un versement** anticipé de 1800,00 €
- Deux versements**: un au début du cours, au mois de janvier 2013, de 960 €. Le second versement, avant le 15 juillet 2013, de 960€
- Quatre versements**: un au début du cours, au mois de janvier 2013, de 510 €; Les 3 versements successifs avant les 15 avril, 15 juillet et 15 octobre de 510 € chacun
- Six versements**: un au début du cours, au mois de janvier 2013, de 360 €. Les 5 versements successifs avant les 15 mars, 5 mai, 15 juillet, 15 septembre et 15 novembre de 360 € chacun.
- Douze versements**, un pour chaque session (samedi+dimanche): 200 €.

S'engage à effectuer, avant la date de la première leçon, le premier versement choisi, moins les 100 € déjà versés:

(barrer le choix effectué)

- par virement bancaire au nom de ANEP Italia, VENETO BANCA HOLDING VARESE - IBAN **IT 34 0050 3510 8003 3457 0330 214** avec comme motif "Versement première partie du Cours ISPPE 2013"
- par chèque, non endossable, au nom de l'ANEP Italia, et remis (en échange du reçu) au représentant de l'ANEP au début de la première leçon.



Déclare d'accepter entièrement le contenu du Statut ANEP Italia et le Règlement de l'ISPPE (consulté sur le site ANEP Italia www.anep.org) et en particulier les Modalités d'inscription reportées également sur le présent formulaire aux points 1, 2 et 3.

Lieu et Date

Signature (lisible).....

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer que le D.lgs. n. 196 du 30 juin 2003 (code en matière de protection des données personnelles) prévoit la tutelle des personnes et d'autres sujets relatifs au traitement des données personnelles. Selon la normative indiquée, ce traitement sera aux normes des principes d'honnêteté, de caractère licite et de transparence et de tutelle de votre confidentialité et de vos droits.

Selon l'article 13 du D.lgs. n.196/2003, par conséquent, nous vous fournissons les informations suivantes :

1. Les données que vous nous avez fournies seront traitées dans les buts suivants : inscription à l'Ecole ISPPE et ajournement de votre position.
2. Le traitement sera effectué avec les modalités suivantes: manuelle et informatisée.
3. La transmission des données est obligatoire pour pouvoir procéder à l'inscription et à ce que cela comporte et l'éventuel refus de fournir ces données pourrait empêcher la suite de notre rapport.
4. Les données ne seront communiquées à personne d'autre et ne seront pas diffusées.
5. Le responsable du traitement des données est: ANEP ITALIA, Via Domenico Millelire,13 - 20147 Milano
6. Le responsable du traitement des données est: Valeria Ceron, Présidente ANEP Italia
8. Il vous sera toujours possible d'exercer votre droit envers le responsable du traitement des données selon l'art.7 du D.lgs.196/2003, que nous reproduisons ci-dessous intégralement:

Décret Législatif.196/2003, Art. 7 – Droit d'accès aux données personnelles et autres droits

La personne concernée a le droit d'obtenir la confirmation de l'existence des données personnelles qui la regardent même si elles ne sont pas encore enregistrées et leur communication sous forme intelligible.

La personne concernée a le droit d'obtenir l'indication :

- a) de l'origine des données personnelles ;
- b) de la finalité et de la modalité du traitement ;
- c) de la logique appliquée en cas de traitement effectué avec l'aide d'instruments électroniques ;
- d) des éléments identifiant le responsable, des responsables et du représentant désigné selon l'article 5, comma 2 ;
- e) des personnes ou des catégories de personnes auxquelles les données personnelles peuvent être communiquées ou qui peuvent y avoir accès en qualité de représentant désigné par le territoire d'Etat, de responsables ou qui en ont la charge.

La personne concernée a le droit d'obtenir :

- a) L'ajournement, la rectification ou l'intégration des données quand cela est nécessaire ;
- b) La suppression, la transformation en forme anonyme ou le blocage des données traitées en violation de la loi, incluses celles dont la conservation n'est pas nécessaire en relation avec les buts pour lesquels elles ont été recueillies et successivement traitées ;
- c) L'attestation que les opérations relatives aux lettres a) e b) ont été aussi référées en ce qui concerne leur contenu, de ceux auxquels les données ont été communiquées ou diffusée, sauf dans le cas où telle communication se révèle impossible ou comporte un emploi de moyens manifestement disproportionné par rapport à la préservation des droits.

La personne concernée a le droit de s'opposer pour tout ou en partie:

- a) pour des motifs légitimes au traitement des données personnelles qui la regardent, à condition qu'ils soient de pertinence au but du recueil des données ;
- b) au traitement des données personnelles qui la concernent pour l'envoi du matériel publicitaire ou pour la vente en direct ou pour les recherches de marché ou pour des communications commerciales.